



ÉDITO

Chères Andrezéliennes, chers Andrezéliens,

Depuis plusieurs années, les moyens financiers de la commune baissent indiscutablement. Ceci est dû à la baisse des dotations de l'État, la baisse des revenus que nous percevons de l'exploitation des puits de pétrole, l'augmentation de la participation aux syndicats, et une participation en hausse à la péréquation (La péréquation est un mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse, et donc les inégalités, entre les différentes collectivités territoriales). Malgré une augmentation des impôts locaux, notre budget se resserre donc un peu plus chaque année.

Ce manque de budget se fait cruellement ressentir dans l'entretien de nos bâtiments communaux. Notre agent technique à mi-temps ne peut s'en charger faute de temps, et faire appel à une entreprise aurait un coût trop élevé...

Lors de la préparation de ce journal, un habitant d'Andrezel m'a soufflé une idée : que des habitants d'Andrezel bricoleurs et ayant un peu de temps libre, se retrouvent pour réaliser bénévolement ces petits travaux d'entretien et terminent ensuite par un moment convivial autour d'un repas sorti du sac... Cette idée me semble intéressante, il faut maintenant que chacun et chacune d'entre nous y réfléchisse, et je vous propose de nous retrouver en début d'année prochaine pour mettre en commun nos talents et nos bonnes volontés !

Je ne pourrais terminer cet édito sans vous souhaiter à tous un Joyeux Noël entouré de tous ceux qui vous sont chers et surtout une Bonne Année 2015 ; Que cette dernière vous apporte joie, prospérité et santé ! Je pense tout particulièrement à certains de mes conseillers qui traversent des moments difficiles.

Bruno Rémond

Dates à retenir !

13 décembre 2014 : Représentation des palmes de Mr Schutz par la troupe blouses en scènes

24 janvier 2015 : Vœux du Maire

25 janvier 2015 : Ludophonie party de la Récré des 3 Villages

SOMMAIRE

Édito	1
Comptes-rendus de Conseils Municipaux	3
Vie Locale	6
Portrait d'Andrezélienne	11
État Civil	12
Le Coin des Jeux.....	12
Si Andrezel m'était conté	14
Le Village... Sur la Toile.....	16
Informations/ Mieux vivre ensemble.....	17
Vie Pratique	19

Horaires de la Mairie

Lundi	14h à 16h30
Mercredi	17h30 à 19h
Jeudi	14h à 16h30
Samedi	10h à 12h

Fermeture de la Mairie

Mercredi 24 Décembre 2014

Inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 décembre 2014 (aux jours et heures d'ouverture de la mairie).

Vous pourrez ainsi participer aux scrutins de l'année 2015.

Directeur de la publication :

Bruno Rémond

Comité de Rédaction :

Chantal Tanné, Aude Rémond, les présidentes d'associations, Clément Gilet et André Gourdin

COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

Extraits du conseil municipal du 17 juin 2014

Présents : Mmes Antoine, Dubois, Tanné
Mrs Briaïs, Cardenne, Gilet, Granday, Lemaître, Mastrolia, Oliveira et Rémond

Secrétaire de séance : Mr Gilet

1- Présentation de la nouvelle secrétaire de mairie

Le Maire présente au Conseil Municipal, Mademoiselle Georgiane ROMAN qui remplacera Madame Chérysette VASSEUR à compter du 16 juillet 2014 dans les fonctions de secrétaire de mairie suite au départ en retraite de Madame VASSEUR.

2- Indemnités de fonction du Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L2123 et suivants :

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions prévues par la loi les indemnités de fonction versées au Maire,

Après en avoir délibéré et sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 14% de l'indice 1015, soit 532.20€ brut.

3- Indemnités de fonction de l'Adjoint

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L2123-20 et suivants :

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions prévues par la loi les indemnités de fonction versées à l'Adjoint,

Après en avoir délibéré et sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'Adjoint au Maire à 5% de l'indice 1015, soit 190.07€ brut.

4- Tracteur-Tondeuse

Tout d'abord le Conseil Municipal tient à remercier le Maire d'avoir prêté son matériel personnel pour l'entretien des pelouses durant toute la période où le tracteur-tondeuse était indisponible.

Le Maire informe le Conseil Municipal que le tracteur-tondeuse vient d'être réparé :

-montant de la réparation : 6005.71€ TTC

-achat d'un éventuel matériel neuf 21140.00€ TTC, avec reprise de 2000.00€ pour l'ancien

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide l'achat d'un nouveau tracteur-tondeuse. Monsieur Paulo OLIVEIRA se propose de renégocier le prix auprès du fournisseur.

5- Délégué à la Défense

Le Maire fait part au Conseil qu'il est nécessaire de désigner un délégué à la Défense. Monsieur Clément GILET est nommé délégué à la Défense.

6- Nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014/2015

Devant l'obligation de se soumettre à la Réforme des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée de septembre, le Maire fait part au Conseil des changements prévus :

- Sortie de l'école le soir, 25 mn plus tôt sauf le vendredi, 1h plus tôt
- École le mercredi matin, et à midi un bus financé par la CCBC emmène les enfants vers le centre de loisirs où ils déjeunent et passent ensuite l'après-midi.

7- SPANC

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'Intercommunalité a signé une étude de marché comparatif « assainissement individuel ou collectif ». Cette dernière est actuellement en attente de l'accord de subvention.

8- Préparation du Feu d'Artifice

Messieurs Francis MASTROLIA, Yves LEMAITRE et Paulo OLIVEIRA se portent volontaires pour aider à la mise en place du feu d'artifice.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h50.

Extraits du conseil municipal du 07 octobre 2014

Présents : Mmes Antoine, Dubois, Tanné
Mrs Briaïs, Cardenne, Gilet, Granday, Lemaître, Mastrolia, Oliveira et Rémond

Secrétaire de séance : Mr Gilet

1- Tracteur-Tondeuse

Le Maire informe le Conseil que le tracteur-tondeuse sera livré à la commune mi-octobre 2014.

2- Indemnité Comptable

L'indemnité comptable du Trésor de la trésorerie de Guignes, Madame JOSSE-VETAULT, pour l'année 2014 est de 297.26€ brut.

3- Don Mariage JARLET/CHEVALIER

Le maire informe le Conseil que suite au mariage de leur fille, Monsieur et Madame JARLET ont fait un don de 100€ par chèque à la commune.
Le Conseil accepte leur don à l'unanimité.

4- Devis Paratonnerre

Suivant l'arrêté du 19 novembre 2001, concernant les établissements recevant du public, il est obligatoire de procéder à un contrôle annuel des installations et non plus tous les deux ans comme stipulé sur les contrats.

De ce fait, le Maire présente au Conseil un avenant au contrat de vérification des installations contre la foudre, de la société BCM, de 200€. A l'unanimité cet avenant est approuvé par les conseillers.

Le Maire fait part au Conseil de deux autres devis concernant la mise aux normes du paratonnerre. Mr Francis MASTROLIA se propose d'étudier ces deux devis et la décision sera rendue lors du prochain conseil.

5- Devis

Le Maire expose au Conseil que deux devis sont parvenus en Mairie concernant la réparation d'un banc. Aucun de ces deux devis n'est retenu par le Conseil.

Le Maire présente le devis suivant :

- Devis de la Société CANAT pour des travaux d'électricité dans l'école
Devis s'élevant à 1381.50€ HT
Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, donne un **avis favorable** à ce devis.

6- Remerciements pour subventions

Le Maire informe le Conseil que deux associations remercient la municipalité pour les subventions accordées :

- l'association SING SING SONG de Saint-Méry. Cette année, le thème choisit sera celui de l'eau en collaboration avec toutes les écoles du RPI.
- la Fondation de France.

7- Questions diverses

Les conseillers évoquent les points suivants :

- Décoration de Noël, il est décidé de reconduire les mêmes décorations que les années précédentes
- La CCBC demande aux communes leur avis sur le dossier Seine-et-Marne Numérique, le Conseil Municipal approuve le projet sur le long terme (10 ans minimum)
- Demande de pose de panneau « limité à 50km » et « priorité à droite » à l'entrée du village

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h50.

VIE LOCALE

Le Village

Commémoration du 11 Novembre

Ce fut un plaisir de constater que cette année, vous avez été nombreux à venir honorer nos soldats lors de ce 96^{ème} anniversaire. Votre présence, ainsi que celle du conseil municipal presque au complet et la présence des enfants des écoles et de leurs enseignantes aurait certainement fait plaisir à mon ancienne institutrice, qui pour des raisons de santé n'a malheureusement pas pu se joindre à nous.



Cette cérémonie s'est déroulée dans une ambiance solennelle et conviviale, et le soleil qui était de la partie a joliment agrémenté cette matinée.

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'an prochain, et nous essayerons d'accompagner notre trompettiste en entonnant la Marseillaise et le Chant des Partisans !



Tracteur-Tondeuse

Il est arrivé mi-octobre 2014, le nouveau tracteur-tondeuse vert qui remplace le précédent également vert mais qui, malgré deux pannes conséquentes et identiques n'avait plus la fiabilité souhaitée. Un problème récurrent au niveau du système de prise de force en sortie de boîte avait déjà nécessité deux coûteuses réparations, qui de surcroît n'avait pas la garantie de pérennité par le constructeur. La sagesse était donc de le remplacer alors qu'il avait encore toutes ses capacités et son bon fonctionnement ...

C'est donc un John Deere 2025R qui succède au John Deere 2320 récupérant ainsi les accessoires de tonte tels que le ramasseur aspirateur ...



Réfection des routes

Avant l'apparition des dégradations importantes des chaussées du village, le conseil municipal veille à leur maintien en bon état. De temps à autre avant que le mal ne soit trop important (et trop cher à réparer) un nouvel enrobage de surface est posé.

Cette année la rue du Guigneville et la portion de la route comprise entre la Ferme de La Borde et les Serres ont reçues un enrobage + gravillons, pour un montant de 17 966,79€.





Les Écoles



Projet Eau

Depuis le début de l'année scolaire, les enfants et leurs enseignantes, en collaboration avec Michel MOINDRON et l'association La Brie papote, ont travaillé sur le thème de l'eau. Le dimanche 16 novembre, leurs travaux ont été exposés à Moisenay, avec ceux des autres écoles participantes à ce projet. Travaux d'écriture, chants, dessins.... Nos petites têtes blondes ont été très créatives !



Sortie au Fief des Époisses

Le mardi 16 septembre, les classes du Cp au CM1 de notre RPI ont profité d'une journée ensoleillée pour se rendre à pied jusqu'au Fief des Époisses à Bombon. Là, ils ont pu admirer cette ancienne ferme fortifiée et pique-niquer dans le parc. Ensuite, nos randonneurs ont sortis crayons et papiers pour dessiner le fief et pouvoir par la suite travailler sur ces esquisses.



Sortie à la ferme de la Vue de Féricy

Le vendredi 26 septembre, les classes de maternelles se sont rendues à la Ferme de la Vue à Féricy. Les enfants ont pu admirer, nourrir et toucher les veaux, poney, cochons, biquettes, lapins et volailles....



Sortie à l'étang de Mr et Mme POISSON à Champeaux

Dans le cadre de leur projet sur l'eau, les classes de MS et GS, ainsi que celles de CP et CE1, ont été visiter l'étang de Mr et Mme POISSON. Ils ont pu voir canard et poules d'eau dans leur habitat naturel. Un grand merci à Mr et Mme POISSON pour leur accueil très chaleureux !

Sortie à la fête du sport de Bois-le-Roi

Le matin du mercredi 17 septembre les CM2 et les CM1 de Saint-Méry se sont rendus à Bois-le-Roi pour la fête du sport où ils ont pu en découvrir de nouveaux... Pour les remercier de leur participation des ballons leur ont été offerts !



Les Associations

L'ANDREZÉLIENNE



Petite image de la dernière randonnée organisée par l'Andrezélienne l'été dernier, où une dizaine de courageux ont randonné par les étangs, les canaux et les marécages de l'ancien lit de la Petite Seine, autour de Balloy. Cette belle ballade a été apparemment fort appréciée, notamment par les jeunes qui ont pu se tremper les pieds dans l'eau !

Cette saison, l'Andrezélienne va tenter, malgré la démission de 4 de ses membres, de maintenir cette activité aux beaux jours et contribuer ainsi à la super forme des participants.

L'activité gym perdure tous les jeudis soir à la salle des fêtes, par contre, nous ne parlerons plus de sorties culturelles, notre tentative au musée de Meaux ayant été un magnifique fiasco !

En revanche, nous avons le plaisir d'accueillir à nouveau cette année, la talentueuse troupe « Blouse en Scène » qui vous proposera une représentation des « Palmes de M. Schutz » le 13 décembre prochain à la salle de fêtes.

Une sortie théâtre est également prévue en février/mars 2015.

Le repas des anciens à la guinguette de Champigny sur Marne ayant récolté un franc succès, nous organiserons à nouveau cette sortie pour nos anciens et tous ceux qui veulent se joindre à nous le 12 avril prochain.

Nous étions plus d'une dizaine autour de la table le 1er juin dernier pour un repas des voisins à la bonne franquette suivi d'une partie de pétanque épique. Nous nous réunirons à nouveau le 6 juin prochain et vous espérons encore plus nombreux !

Malgré le franc succès de la sortie à Nigloland le 18 juin dernier, il n'y aura pas de sortie en juin prochain puisque les enfants ont classe dorénavant le mercredi.

Si les avis nous sont favorables et si quelques bonnes volontés se manifestent, nous souhaiterions pouvoir organiser mi-septembre, en souvenir du bon vieux temps, le méchoui qui avait tant du succès il y a de nombreuses années à Andrezel.

Pour conclure, nous remercions tous ceux qui, en participant aux manifestations de l'Andrezélienne, nous donnent l'énergie, malgré tout, de maintenir un semblant de lien social et amical entre les habitants d'Andrezel.

LA RÉCRÉ DES 3 VILLAGES

L'équipe de la Récré des 3 Villages était rentrée de vacances pleine d'envie et de motivation pour débiter cette nouvelle année scolaire !

Dès le mois de septembre, nous vous avons proposé nos 1ères Olympiades !

Malheureusement, est-ce la date mal choisie (week-end des journées du Patrimoine), le temps annoncé maussade ou simplement des week-ends déjà bien chargés avec la rentrée ? Nous avons dû annuler cette manifestation, faute de participants assez nombreux...

Mais ce n'est que partie remise, nous ne doutons pas que nous nous retrouverons très prochainement lors de l'une ou l'autre de nos manifestations !



1ère OLYMPIADE DE LA RECRE DES 3 VILLAGES

Le Dimanche 21 septembre 2014
A l'Aire de Jeux de Saint MÉRY

Et ce fût le cas, ce vendredi 31 octobre 2014 ! C'est une multitude de fantômes, sorcières, vampires, citrouilles et monstres en tout genre qui a répondu à notre appel pour cette soirée d'Halloween ! Après avoir défilé dans les rues de Champeaux, à la lumière de leurs lampions, pour récolter foison de bonbons;

Tous ces petits diabolotins, ainsi que leurs parents ont pu partager un apéritif dînatoire à la Campélienne, qui avait revêtu ses plus horribles habits pour l'occasion ! Nous vous remercions pour votre participation et votre bonne humeur, et nous tenions à remercier la municipalité de Champeaux pour le prêt gracieux de la Campélienne !



Le vendredi 28 novembre a eu lieu notre Assemblée Générale, malheureusement très peu de présents et de fait pas de nouvelles recrues pour l'association... On a donc élu en tant que :

- présidente : Mme Bénédicte Delpierre
- trésorière : Mme Valérie Gallois
- secrétaire : Mme Audrey Canat

Restent membres de l'association, Mmes Nadège Dewancker, Sandrine Kelyor, Anna Oliveira, Muriel Parolari, Aude Rémond et Stéphanie Valverde.

Au cours de l'année, nous comptons vous proposer diverses manifestations telles que :

- une « ludophonie party » comme l'an passé, nous vous proposons de vous retrouver (jeunes et moins jeunes) lors d'une après-midi jeux le 25 janvier 2015 à la salle des fêtes d'Andrezel
- un spectacle ou un concert au mois de mars
- notre fameuse « kermesse » le 06 juin 2015 à Champeaux
- une journée « accrobranche/olympiades » le 27 septembre 2015 sur le site de Bréau
- notre incontournable soirée d'Halloween le 31 octobre 2015 à la Campélienne
- un atelier créatif sur le thème de Noël, le 13 décembre 2015 à la salle des fêtes d'Andrezel

Nous espérons vivement vous retrouver nombreux lors de ces manifestations !



La Bibliothèque



Venez faire un tour à la bibliothèque ! Cette dernière s'est enrichie récemment de nombreux ouvrages pour la jeunesse....et en début d'année ce seront les plus grands qui pourront faire le plein de nouveautés ! Alors n'hésitez plus, passez nous dire bonjour !

PORTRAIT D'ANDRÉZÉLIENNE

Mme Georgiane ROMAN

Cette petite fille qui a intégrée la commune à l'âge de quatre ans, n'aurait jamais cru qu'un jour elle deviendrait secrétaire de mairie d'Andrezel.

Voilà déjà plus de vingt ans que Madame Georgiane Roman habite dans notre commune. Elle a été scolarisée au sein du RPI et a eu pour enseignante Madame Cocudet.

Son installation à son nouveau poste c'est "très bien passé" et elle a pu recevoir les précieux conseils de Madame Vasseur.

Pour la commune, elle souhaite "qu'il y est plus d'activités comme il y en avait avant". Pour elle, "les habitants étaient plus ensemble" du temps de son enfance. Elle regrette le manque de participation lors des différentes activités que propose l'Andrezélienne. Elle porte le souhait qu'il y ait "un retour de l'air de jeu pour enfants".

Son meilleur souvenir au sein de la commune reste "les sorties dans les parcs d'attractions organisées par l'Andrezélienne". Elle espère que cette sortie que propose chaque année l'Andrezélienne se poursuivra.

L'Écho d'Andrezel lui souhaite une excellente installation au sein de notre mairie.



ÉTAT CIVIL

Naissance



Le 11 octobre 2014 : Ewen BOYER

Félicitations aux parents !

Mariage



Le 21 juin 2014 : Mlle Agathe JARLET et Mr Édouard CHEVALIER

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !

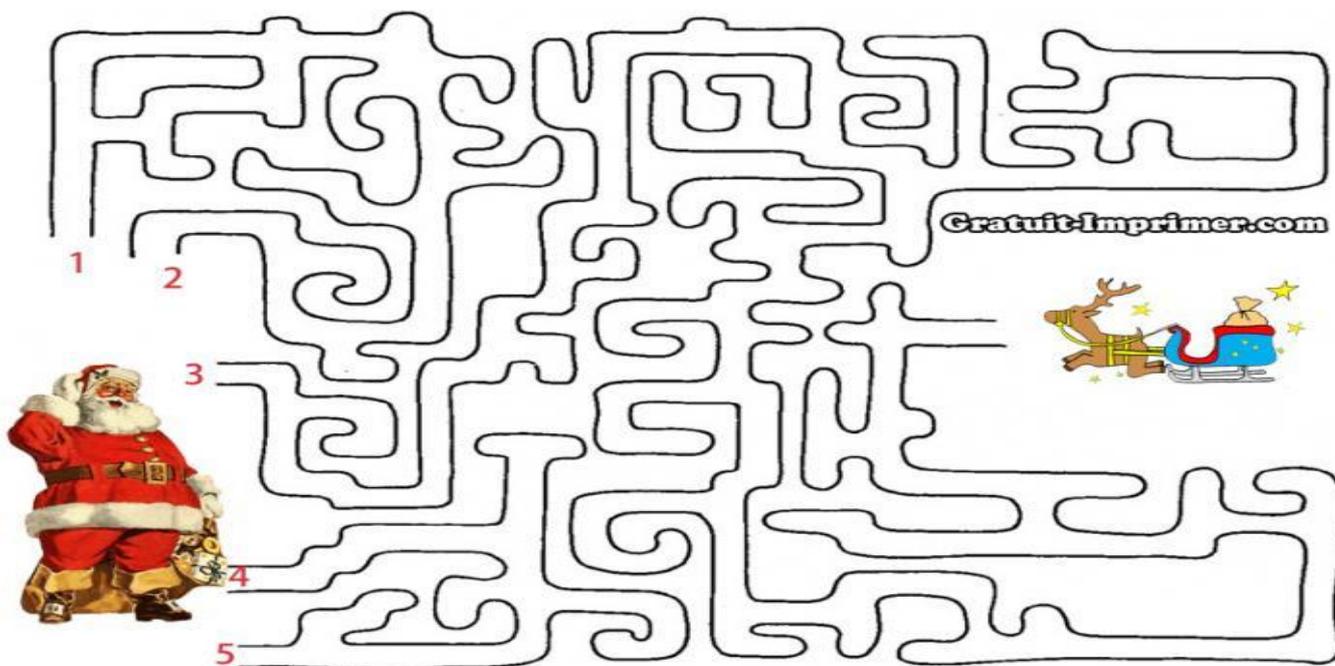
Décès



Le 18 août 2014: Mr Henri PIAT

Nos sincères condoléances à la famille.

LE COIN DES JEUX



Si Andrezel m'était conté...

Petite Histoire des lieux de culte d'Andrezel (1ère partie)

La religion est un des fondements d'un village. Lorsqu'une communauté d'hommes se forme, elle érige très vite une chapelle, une église pour pouvoir prier son dieu, baptiser les nouveaux nés, célébrer les mariages, honorer les défunts.

Il paraît que pour ne point séparer les lieux qui anciennement ne faisaient qu'une seule et même paroisse, on a dû joindre Andrezel à Champeaux. Dans la bulle du Pape Innocent II d'environ l'an 1130, il n'était fait aucune mention d'Andrezel dans le rang des églises du canton de Champeaux.



Une lettre du roi Louis VII (1120-1180) écrite à SUGER, Abbé de St Denis, fait mention d'une autorisation à Albert d'Avolt, de faire élever une tour à Andrezel.

Notons que cet Albert d' Avolt peut être considéré comme le premier seigneur connu d'Andrezel

Le deuxième seigneur, mentionné en 1192 est Aubert d'Andrezel qui jouissait de plusieurs fiefs en Brie.

Il fonde avec son épouse une chapelle Saint Eloy, pour laquelle il obtient la permission en 1236 de l'évêque de Paris, Guillaume d'Auvergne de nommer un chapelain avec le consentement des chanoines et du curé d'Andrezel.

On croit avec raison que comme il avait deux fils Jean et Aubert, ce fut Jean qui créa une cure en ce lieu d'Andrezel dans la Chapelle de Saint Jean Baptiste qu'il fit bâtir dans l'enceinte du château...

La chapelle paroissiale d'Andrezel, située dans l'enceinte du château, était sous l'invocation de Saint Jean Baptiste

Andrezel faisait partie des paroisses du doyenné de Champeaux avec Fouju, Saint- Méry, Vernouillet et Yèbles, ceci jusqu'en 1790.

Il n'y avait rien, avant la révolution, dans l'édifice, qui fut du siècle des premiers Seigneurs.

Il paraît, par ce qui reste du vieux château, qu'elle a été rebâtie il y a environ 270 ans et apparemment aussi elle a été agrandie. En 1594, les chanoines obtiennent la démolition de cette chapelle, alors en trop mauvais état. Néanmoins le sanctuaire semble avoir été rebâti et agrandi mais une chute du clocher en 1739 entraîne des réparations qui réduirent l'ensemble de deux travées.

Le monument actuel, quoique petit, est assez régulier. Il est partagé en trois nefs, celle du milieu et celle de droite sont du 16ième siècle, l'autre, est plus moderne.

La toiture qui recouvre l'ensemble est soutenue par une magnifique charpente en forme de carène de bateau retournée (partie immergée du bateau).

Aujourd'hui ce n'est plus qu'une simple chapelle, qui dépend d'une desserte des environs.





L'autel est surmonté d'un tabernacle et retable fort beau et tout doré : les boiseries du chœur méritent aussi d'être remarquées. (classées début XVIII^{ème} siècle).

Malheureusement ce retable a été très abimé par les vers, et il tombait en poussière. Grâce à un mécénat d'Esso Rep il fut restauré dans les années 1980 (retable classé aux Monuments historiques en 1906)



LUTRIN (XVII^e siècle - XVIII^e siècle) à double pupitre également classé Monuments historique en 1906

Concernant ce lutrin à double pupitre, un texte précise : « a été payé à Pierre Gibert, serrurier à Guignes, la somme de 104 livres pour le paiement du lutrin en fer fait et fourni en 1781, payé au Saint-Forez, vitrier à Chaumes, la somme de 24 livres pour avoir peint et doré le lutrin ».

L'ensemble comporte sur le pupitre supérieur les lettres entrelacées AENS et SJB.

Sur la barre horizontale du pupitre haut, figure l'inscription « Bourdin Marguillier 1780 » et, sur celle du pupitre bas « Mre Caubet Curé 1780 »

L'église est bien éclairée par de nombreux vitraux représentant les différents saints ou personnages

(comme le pape Martin IV).

Ils ont été conçus et fabriqués au 19^{ème} siècle par Mr Stelzl peintre sur verre à Nancy, ceux du bas-côté gauche ont l'inscription : «1868 STELZL MAÎTRE VERRIER A NANCY 1868 » certains sont signés.

Ces vitraux sont restaurés en 1995 par les ateliers Miller de Chartrettes en Seine Marne.



.....A suivre au prochain N°

Remerciements particuliers à Mme Léone ROLLAND qui a permis les prises de photos et les reprises des informations contenues dans son " livret " sur l'Eglise Saint Jean Baptiste D'Andrezel

Pour en savoir plus :

=== >>> consulter le site internet : <http://andrezel-village.e-monsite.com/>

LE VILLAGE ... SUR LA TOILE ...



ANDREZEL village

Un peu de tout sur Andrezel, village briard dans son cadre de vie rurale

Accueil ▾ Actualités ▾ Présentation ▾ Le Religieux ▾ Village pratique ▾ Patrimoine communal ▾ Les Habitants ▾ L' Agriculture ▾ Evènements ▾ Nous contacter

Accueil



Au tout début

Ce qui ne devait être qu'un banal passe temps hivernal est devenu une large occupation passionnante, grâce à vos nombreuses marques de sympathie et d'encouragement.

Pourtant au départ, en tentant de conjuguer la photo, l'informatique et l'intérêt pour le passé, les premières pierres d'une présentation du village Andrezel furent posées en mars 2014 sous la forme d'un site internet sans prétention et baptisé Andrezel-village. Mais c'était sans compter sur le soutien des visiteurs de ce site internet de plus en plus nombreux nous obligeant donc à aller plus loin en poursuivant, améliorant et approfondissant la connaissance et la découverte de notre petit village

..... En effet en à peine une dizaine de mois, le site internet passera le cap des 1000 visites avec une consultation d'environ 6000 pages. Nous les en remercions chaleureusement.

La démarche initiale entreprise sur ce thème de « Andrezel-village » avait pour objet de susciter et promouvoir un travail de recherche, de conservation et de présentation concernant le patrimoine culturel, historique et rural de notre commune.

Il s'agit également de s'intéresser au présent qui deviendra aussi l'histoire du village en sauvegardant les patrimoines et en créant les ressources pour le futur.

Pour continuer l'aventure, nous vous attendons donc pour faire un bout de chemin afin de tenter de retracer un peu de la vie du village Andrezel grâce à vos témoignages, photos, anecdotes, souvenirs,

Merci par avance.

André GOURDIN

Adresse du site internet ANDREZEL VILLAGE → <http://andrezel-village.e-monsite.com>

INFORMATIONS/ MIEUX VIVRE ENSEMBLE



CAMION-PIZZA



Un camion-pizza stationne devant l'école le dimanche soir ! Tél : 06 16 11 69 51

PROTÉGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT

- ✓ Des containers sont à votre disposition pour le recyclage des papiers et des verres et des vêtements (face à la salle polyvalente).
- ✓ Un container pour TOUS LES BOUCHONS EN PLASTIQUE est à votre disposition devant la Mairie.

RAMASSAGES DES DÉCHETS MÉNAGERS

- ✓ Ordures ménagères : tous les jeudis matins.
- ✓ Emballages et verres : le mardi tous les 15 jours (toutes les semaines paires).
- ✓ Encombrants : tous les 3^{ème} mercredi de chaque mois

Pour la sécurité de tous et le respect de l'environnement, il est préférable de sortir vos poubelles le plus tard possible avant le passage des camions et de les rentrer au contraire le plus tôt possible.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit, par arrêté préfectoral, de brûler quelques déchets que se soient dans le village. Le fait pour un voisin de faire fréquemment un feu pour brûler ses déchets végétaux (branches d'arbres, feuilles mortes...) dans son jardin peut engendrer des nuisances importantes pour le reste du voisinage (fumée, odeurs...), sans compter les risques d'incendies éventuels...

De plus, il est possible d'aller déposer ce genre de déchets sur les tas de la ferme de Mr Rémond, après l'avoir contacté !

STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le domaine public, comme son nom l'indique appartient à la commune, donc à nous tous. Il vous est donc demandé de respecter autrui. Même devant chez vous, vous êtes priés de ne pas empêcher la circulation des véhicules, leur stationnement et le passage des piétons.

FOYER RÉSIDENCE « LES LIBELLULES »

Conçu, dans un grand parc et agencé pour conjuguer indépendance, liberté et habitat collectif, le Foyer Résidence offre un cadre agréable, sécurisant et confortable en toute convivialité.

Les logements proposés assurent les mêmes fonctions qu'un domicile classique, non médicalisé, où les animaux sont acceptés.

L'établissement regroupe 74 logements dont 62 F1 Bis.

La Résidence reste ouverte sur l'extérieur permettant de recevoir familles et amis et de sortir sans restriction d'horaire.



Les services :

Un système d'appel d'urgence, une permanence téléphonique est assurée 24/24.

Restauration possible en salle à manger.

Livraison de repas à domicile par la Communauté de communes de l'Yerres à l'Ancoeur.

Des services pour aider au quotidien par les associations d'aide à domicile.

Entretien du linge par le personnel de l'établissement sous certaines conditions.

Aide aux démarches administratives, et à l'organisation des aides extérieures est proposée au bureau de l'établissement aux résidents qui le souhaitent.

Activités

Divers ateliers proposés : peinture, chant, gymnastique douce, sophrologie.

Goûters tous les après-midi, travaux manuels, jeux.

Loto, jeux de société, jeux de mots, pétanque.

Repas de fêtes et d'anniversaire avec animation.

Sorties, visites, restaurant.

Soins

Libre choix du médecin,

Infirmier, kinésithérapeute.

Conditions d'admission :

Etre retraité et autonome.



Pour tout renseignement contacter Madame Christiane PRAT- Directrice.

Ou Madame Evelyne DEBRIE- Secrétaire.

Tel : 01.64.06.84.55.

Adresse : 31 Rue de Bagneaux 77720 MORMANT.

E.mail : « foyerresidence@orange.fr »- Site Internet : www.foyerresidence-mormant.com



VIE PRATIQUE

MAIRIE

28, rue Martin IV

☎ 01-64-06-11-21 📠 01-64-06-11-21

✉ mairie.andrezel@wanadoo.fr

La mairie est ouverte tous les lundis et jeudis de 14h à 16h30

Le mercredi de 17h30 à 19h

Le samedi de 10h à 12h

Votre Maire est présent tous les samedis de 11h à 12h

En cas d'absence, son adjoint est à votre disposition et à votre écoute.

R.P.I.

Situé place du Cloître à Champeaux (ancienne mairie)

☎ 01-60-66-96-47

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et 14h à 17h

Messes ou Célébrations du Groupe Paroissial de : Andrezel - Blandy les Tours - Champeaux Châtillon la Borde - Fouju - Saint-Méry

DÉCEMBRE 2014:

Dimanches 7 - 14 - 21 et 28 (La Sainte Famille)

Décembre : 11h messe à Champeaux

Samedis 13 : 18h messe à Saint-Méry

Samedi 20 Décembre : 18h messe à Fouju

Célébrations de Noël :

Mercredi 24 Décembre : 17h messe de Noël pour les enfants à Fouju

19h messe de Noël à Andrezel

21h messe de Noël à Champeaux

Jeudi 25 Décembre : 11h messe de Noël à Blandy les Tours

JANVIER 2015 :

Samedis 3 (L'Épiphanie) - 17 et 31 Janvier : 18h messe à Fouju

Samedis 10 et 24 Janvier : 18h messe à Saint-Méry

Dimanches 4 (L'Épiphanie) - 11 (messe des baptisés de l'année 2014) - 18 et 25 Janvier : 11h messe à Champeaux.

FÉVRIER 2015 :

Dimanches 1^{er} - 8 - 15 et 22 Février : 11h messe à Champeaux

Samedis 7 et 21 Février : 18h messe à Fouju

Samedis 14 et 28 Février : 18h messe à Saint-Méry

Mercredi 18 Février : Mercredi des Cendres, entrée en Carême : 19h messe à Champeaux

MARS 2015 :

Dimanches 1^{er} - 8 - 15 - 22 et 29 (les Rameaux) Mars : 11h messe à Champeaux

Samedis 7 et 21 Mars : 18h messe à Fouju

Samedi 14 Mars : 18h messe à Saint-Méry

Samedi 28 Mars : 18h messe des Rameaux à Blandy les Tours

AVRIL 2015 :

Semaine sainte :

Jeudi 2 Avril : Jeudi Saint : 19h30 messe de la Sainte Cène à Champeaux

Vendredi 3 Avril : vendredi Saint : 19h30 office de la Croix à Champeaux

Samedi 4 Avril : Samedi Saint : 21h Veillée Pascale à Champeaux

Dimanche 5 Avril : Pâques : 11h messe de la Résurrection à Blandy les Tours

Samedi 11 Avril : 18h messe à Saint-Méry

Samedi 18 Avril : 18h messe à Blandy les Tours

Samedi 25 Avril : 18h messe à Andrezel

Dimanches 12 - 19 et 26 Avril : 11h messe à Champeaux

Jeudi 30 Avril : 8h30 messe à Châtillon la Borde.

MAI 2015 :

Samedis 2 et 16 Mai : 18 messe à Blandy les Tours

Samedi 9 Mai : 18h messe à Saint-Méry

Samedi 23 Mai 18h messe à Andrezel

Samedi 30 Mai : 18h messe à Fouju

Dimanches 3 - 10 - 17 - 24 (La Pentecôte) et 31 Mai : 11h messe à Champeaux

Jeudi 14 Mai : L'Ascension du Seigneur : 11h messe à Champeaux

Jeudi 28 Mai : 8h30 messe à Châtillon la Borde.

Les cérémonies de la « Première Communion » et de la « Profession de Foi » seront célébrées le dimanche 21 Juin en la Collégiale de Champeaux.

Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichages de la paroisse : près de l'église et de la mairie.

Prêtre responsable du Secteur Paroissial : Père MICHARD

Prêtre accompagnateur du groupe paroissial : Père LACROIX

Pour tous renseignements, contacter Mme Léone ROLLAND, coordinatrice du secteur et du groupe paroissial au : 01 64 06 37 44.

SERVICES D'URGENCES

- S A M U: 15
- Pompiers: 18
- Police : 17
- Gendarmerie : 01-64-06-03-16 (Chaumes)
- Médecins d'urgence : 0825 826 505
- Centre anti- poison : 01-40-05-48-48
- S.O.S vétérinaire : 08-36-68-99-33
- Electricité (dépannage) : 0810-333-077

LE CONSEIL MUNICIPAL

Au fil des numéros, l'Écho d'Andrezel va vous permettre de mieux connaître vos conseillers municipaux. Dans ce numéro, retrouvez :



CHANTAL TANNÉ

Je me suis installée dans la commune, il y a maintenant 17 ans en 1997. Quand l'heure de la retraite eut sonné pour moi, j'ai voulu mettre à profit mon temps libre pour m'investir au sein de L'Andrezélienne, association que j'ai présidé pendant trois années.

C'est tout naturellement que j'ai accepté la proposition de Bruno lorsqu'il m'a demandé de rejoindre sa liste ; j'y ai vu un autre moyen de m'investir au sein de notre village. Je suis donc conseillère municipale élue dans les syndicats qui gèrent le Foyer résidence de Mormant et celui du Collège.

Mon plus grand souhait pour Andrezel, serait qu'il reste un petit village rural et tranquille.



CLÉMENT GILET

Je suis le plus jeune conseiller municipal de la commune, ayant 21 ans. Je suis à Andrezel depuis quinze ans et la quatrième génération de la famille Laporte à résider dans la commune.

Je suis conseiller municipal, élu au SIETOM (syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères) et au SIESM (syndicat intercommunal des énergies de seine-et-marne). L'environnement et l'utilisation de nos énergies me tiennent particulièrement à cœur, c'est pourquoi, je souhaite sensibiliser les habitants sur l'environnement, ainsi que les plus jeunes sur l'importance du tri des déchets. En accord avec M. le Maire, j'ai d'ailleurs proposé, que le SIETOM intervienne dans notre école afin d'effectuer une sensibilisation auprès de nos enfants dès cette année scolaire, en relais de ce que le SMETOM proposait les années précédentes avec l'intervention de David Françoise.

Pour Andrezel, je souhaite que nos habitants puissent se réunir aux différentes manifestations que proposent à la fois la mairie, l'Andrezélienne et d'autres associations.